

Fiche technique

Crépi pour socle 155

Description du produit	Granol crépi pour socle 155 est un dégrossissage minéral à base de ciment avec une granulométrie maximale de 6 mm. Il est utilisé spécialement dans la partie du socle où une plus grande couche est nécessaire.
Composition	Liants: ciment de Portland Additifs: pierres calcaires, gravier Adjuvants: additif de rejet d'eau, entraîneur d'air, adjuvant hydrophobe
Champ d'application	<p>Particulièrement indiqué sur des supports en briques terre-cuites, briques silico-calcaires et béton. Sur les supports différemment et faiblement absorbants tels que le béton appliquer d'abord une couche adhésive avec Granol Haftogran 177 à l'aide d'une truelle dentée (4 mm).</p> <p>Crépi pour socle 155 est particulièrement indiqué, après séchage complet, pour recevoir des carrelages céramiques ($\geq 1600 \text{ cm}^2$), ribages minéraux et synthétiques ainsi que des enduits lisses et spatulations.</p>
L'épaisseur de la couche	Minimum: 15 mm
Consommation	par m ² env. 30 kg/15 mm
Form de livraison	Sac à 30 kg
Traitement	<p>Addition d'eau par sac env. 7 litres Temps de traitement 70 - 120 minutes Ne pas travailler en dessous de +5° C</p> <p>Le crépi pour socle 155 est appliqué à la main sur des supports solides, propres et secs. Pour une application en deux couches, la première est impérativement à gratter. Les fonds, ayant une forte absorption, doivent être mouillés au préalable. Lorsque l'exposition aux rayons de soleil et au vent fort (foehn), l'application n'est pas recommandée (danger de fissures de retrait). Le dégrossissage doit être protégé lors de telles conditions météorologiques (ombrager, humecter etc.).</p>
Remarques	Pour base correspondante, veuillez prendre en considération les documents valables comme les normes SIA, fiches techniques de l'ASMPP ainsi que l'état actuel de la technique en bâtiment.

Nos fiches signalétiques sont à lire sous www.granol.ch.

Stockage

Tenir l'emballage au sec et parfaitement fermé pour éviter les impuretés et l'absorption de l'humidité. Dans un emballage fermé et entreposé au sec, la durabilité du produit est garantie jusqu'à 6 mois après la date de production.

Elimination

Eliminer conformément aux réglementations locales. Mélanger le matériel restant avec de l'eau, laisser durcir et évacuer comme les déchets de béton. Code d'élimination conformément au CED : 10 13 14. Eliminer à la décharge locale les emballages vides pour le recyclage, la récupération ou l'élimination.

Indications de sécurité

Danger

H315: Provoque des irritations cutanées.

H318: Provoque des lésions oculaires graves.

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

Faible en chromate selon SN EN 196/10.

Ciment de Portland [Cr(VI) < 0.2 ppm],
CAS-Nr. 65997-15-1, EG-Nr.266-043-4

Réagit avec l'humidité très alcaline.

P260d: Ne pas respirer les poussières.

P280e: Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.

P302a: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P501e: Eliminer le contenu/récipient dans un mode assuré.

Granol SA

Zeughausstrasse 5, Postfach, CH-6210 Sursee

T +41 41 926 96 96

info@granol.ch, www.granol.ch

